



AUDIT PRÉALABLE

Protection de votre Trésorerie par un Audit de la Paie

Un triple objectif :

- Vous mettre en conformité
- Vous préparer au contrôle URSSAF
- Vous faire rembourser vos excès de cotisations

Un process pour rechercher et corriger les erreurs :

- Analyser, estimer les redressements potentiels
- Déceler, calculer les « Trop Cotisés »
- Optimiser les dispositifs de calculs légaux

L'Audit : un moment privilégié pour faire connaissance, développer la relation de confiance afin de garantir le succès de chaque mission.

Notre rôle est aussi de réaliser la synthèse et la coordination de l'ensemble des intervenants internes et externes.

Notre Expertise rassure vos équipes et vos prestataires. Source de conseils et de formation, notre intervention est vécue par chacun comme une réelle valeur ajoutée.